

The background of the entire image is a piece of marbled paper with a complex, organic pattern of swirling, veined, and mottled textures in shades of beige, tan, and light brown. The pattern resembles natural stone or aged parchment.

Palpitant(s) droit(s)

Un projet *Chez Stella* X SAGE

SOMMAIRE

RÉSUMÉ_____	3
CONTEXTE_____	5
QUESTIONNEMENT_____	9
PARTIES PRENANTES_____	14
ATTENDUS_____	16
PROJET_____	19
ORGANISATION_____	26
MOYENS_____	31
PERSPECTIVES_____	38
CONCLUSION_____	39

RÉSUMÉ

Palpitant(s) droit(s) est une initiative issue de la rencontre entre des passioné·e·s de jardinage et d'écologie et des membres de la communauté universitaire, étudiant·e·s et enseignant·e·s chercheur·euse·s.

Cette initiative est portée par l'association ***Chez Stella*** et l'UMR ***SAGE*** en partenariat avec des acteurs académiques et institutionnels, autour de la réhabilitation écologique de l'île Stella à Strasbourg.

Le projet vise à expérimenter de nouvelles formes de gestion collective d'un espace naturel en articulant pratiques de terrain, éducation populaire et production de connaissances interdisciplinaires.

La problématique centrale porte sur la possibilité de mobiliser le cadre juridique associatif pour reconnaître des droits aux entités non humaines et repenser les notions de communs et de propriété.

Le projet s'appuie sur une démarche progressive combinant chantiers participatifs, médiation scientifique, co-construction des questions de recherche et enquête participative.

À la croisée du droit, de la sociologie et de l'anthropologie, cette initiative ambitionne de produire à la fois des résultats scientifiques et des outils opérationnels transférables. Elle contribue ainsi à renouveler les pratiques de recherche participative tout en explorant des formes innovantes de gouvernance écologique intégrant humains et non-humains.



Chauffe eau abandonné

Photographie, 2025.

Extrait du travail en cours "Communs négatifs" de Christoph de Barry.

CONTEXTE

Petit historique

Hiver 2024-2025 : un groupe d'étudiant•e•s de la HEAR, de l'ENGÉES et de Sciences Po Strasbourg visite l'île Weiler dans le cadre d'un projet d'études interdisciplinaires sur la baignade dans l'Ill. La rencontre est source d'enthousiasme, que ce soit pour les étudiant•e•s, les enseignant•e•s ou les accueillant•e•s, en particulier le gardien de l'île.

C'est l'occasion de constater que, mis à part au sein des projets portés à bout de bras par les équipes pédagogiques, les étudiant•e•s ne disposent pas de lieux où "mettre les mains dans la terre" et expérimenter concrètement leurs hypothèses de travail.

En avril 2025, l'Eurométropole de Strasbourg publie un appel à manifestation d'intérêt pour des projets citoyens sur plusieurs terrains situés dans la *Ceinture verte*. Un des terrains proposés à l'initiative

citoyenne se situe sur l'île Stella, voisine de l'île Weiler.

Il n'en fallait pas plus pour mobiliser les énergies et élaborer un projet de *Jardin d'études*¹.

Pour le plus grand bonheur des personnes engagées, le projet est retenu par les élus de Strasbourg. Se crée alors l'association *Chez Stella*. Et s'enchaînent les travaux de formalisation des projets, les demandes de subventions... avant même la mise à disposition effective du terrain, le *Chaudron*² bouillonne déjà.

Nouveaux partenariats, programmes d'actions concrètes, de rencontres, méthodes et outils de travail et de documentation, perspectives de développement sont l'occasion, entre autres, de renforcer les synergies entre la jeune association, Sciences Po, la HEAR et le laboratoire SAGE.

¹ Voir en annexe le *Projet initial*.

² Instance opérationnelle de *Chez Stella* (Cf. Statuts en annexe).

L'île Stella

Ancien verger et club de kayak au cœur de la ceinture verte de Strasbourg, l'île Stella est à présent une friche.

Sa position géographique, son insularité, ses abords et son histoire, les vestiges qui s'y trouvent, témoignent de tensions et de potentiels : diversité des pratiques, usages de l'eau et des milieux, cohabitation de la faune, de la flore, des activités humaines...

Autour d'elle gravitent des pratiques sportives de pagaie et de rame – anciennement de nage –, des activités économiques de fret et de plaisance, d'habitat fluvial et de projets sociaux.

À quelques pas du centre-ville, elle est pourtant isolée du tissu urbain : une bretelle d'autoroute au Sud, une voie de chemin de fer au Nord, une zone artisanale à l'Est et des jardins ouvriers à l'Ouest... D'ailleurs, on ne peut y accéder qu'en barque, ce qui en fait un lieu un peu magique...

L'éducation populaire

L'objet statutaire de l'association *Chez Stella* est de « favoriser les projets qui permettent d'explorer des usages et manières de vivre renouant avec le vivant de l'île Stella et ses environs. »

Un des fondements de la démarche *Chez Stella* est l'éducation populaire. C'est en partageant des activités concrètes que l'on apprend à faire connaissance, à réaliser des transferts de compétences et de connaissances, à élaborer collectivement des projets.

C'est à partir du "faire ensemble" que se construisent dynamique et culture de groupe, désirs et interrogations partagés : les bases de tout projet collectif ultérieur.

En 2026, deux chantiers constituent le socle opérationnel de l'activité *Chez Stella* : le nettoyage de l'île et le réemploi des déchets³ et la restauration des ripisylves⁴.

³ Voir *Projet global 2026* en annexe, chapitre "Déchets Magiques".

⁴ *Idem*, chapitre "Folles Ripisylves".

Premier constat

Prendre possession d'un lieu pour le soigner, c'est intégrer un territoire partagé/négocié avec les vivants non humains qui l'habitent. C'est constituer un "commun" avec d'autres espèces.

Mais les communs sont devenus une sorte d'évidence à la mode dont on ne sait plus trop ce qu'elle désigne concrètement et au sujet de laquelle la littérature est très abondante et de qualité inégale.

Certains utilisent le terme dans le champ politique, pour donner un souffle nouveau à l'action publique. D'autres, dans la sphère éco-citoyenne, pour désigner un héritage fragile ; d'autres enfin, s'en servent comme porte d'entrée pour repenser une économie politique de la propriété foncière⁵.

Un état de l'art solide nous permettrait de clarifier des intuitions plutôt imprécises à ce stade...

⁵ Elinor Ostrom, *La gouvernance des biens communs*, 1990 (traduit en 2010).

Second constat

Le droit offre aux citoyens une liberté quasi totale dans la rédaction des statuts de leur association. De son objet, à ses procédures, en passant par ses propres définitions, tout est permis sous réserve de respecter la loi et de ne pas troubler l'ordre public.

Cela veut dire que les militants associatifs disposent d'un "pouvoir législatif" très étendu, en particulier lorsque la loi n'a pas encore tranché les questions envisagées.

Se pose alors ici la question suivante : afin de donner des droits aux non-humains⁶, ne pourrait-on pas mettre à profit la liberté d'association pour "légiférer" localement et doter de droits notre environnement immédiat ?

Sur les usages innovants des statuts associatifs, la littérature académique semble assez muette...

⁶ Démarche presque inverse de ce type d'initiatives par ex. : *Vers un parlement de Loire*. Ces initiatives militent en faisant la promotion d'une nouvelle législation "universelle" (au moins nationale).



Acier & ciment

Photographie, 2025.

Extrait du travail en cours "Communs négatifs" de Christoph de Barry.

QUESTIONNEMENT

Intuition

Et si la liberté associative nous permettait de donner vie concrètement à la gestion communautaire d'un espace naturel ? La communauté regroupant ici tous les vivants, humains ou non.

Et si, en mobilisant des chercheurs en droit et des chercheurs en sciences humaines on pouvait produire et partager une compréhension assez fine pour construire des réponses efficaces au regard de la nécessaire réinvention de nos rapports à l'environnement ?

Est-ce que, en nous appuyant sur une analyse juridique approfondie des questions soulevées par le(s) droit(s) des non-humains d'une part et les propositions de redéfinition de la propriété issues des recherches en économie politique d'autre part, nous pourrions élaborer des statuts associatifs sur mesure pour expérimenter la transformation en commun opérationnel de l'île Stella ?

Une telle aventure nécessitera aussi un éclairage sociologique et anthropologique pour alimenter la réflexion avec des apports issus d'autres projets et un regard critique permettant de déconstruire nos propres biais.

Intérêts partagés

On voit bien ici le besoin sous-jacent à la dynamique associative Chez Stella. Un élan d'expérimentation juridique et organisationnelle ne peut se passer ni d'apports théoriques structurants ni de recherche scientifique solide pour combler les éventuels vides et éclairer le parcours d'innovation.

La soif d'action aiguise la soif de comprendre. Il ne s'agit pas seulement de prescrire à la communauté scientifique des problématiques issues d'une expérience située, inscrite sur un territoire, mais bien de contribuer concrètement à produire les connaissances nécessaires pour prolonger cette expérience avec de nouveaux outils.

Du point de vue de la société civile, il s'agit donc d'instaurer une dialectique

permettant des allers-retours entre pratiques expérimentales et recherches théoriques pour garantir aux premières une pertinence théorique et aux secondes un ancrage immédiatement utile.

À l'instar de l'éducation populaire, la pratique de terrain et la recherche deviennent alors l'une pour l'autre des agents d'épanouissement de l'effectivité.

Cette expérience permettra aussi à la recherche de montrer un nouveau visage, différent de celui de la thèse académique que se représentent le plus souvent les citoyen•ne•s. Elle proposera une autre lecture des communs dans une recherche qui est aussi opérationnelle.

Pistes de travail

Plusieurs pistes de travail génériques, non exclusives les unes des autres, s'offrent à nous. Nos matériaux sont les statuts déposés en préfecture (ou au tribunal judiciaire en Alsace-Moselle) et les enquêtes réalisées auprès des militants associatifs.

1/ Anthropologie de l'usage innovant des statuts associatifs par les citoyens. Ici la question serait de mieux comprendre comment se fabriquent les règles statutaires, ce que les statuts tentent de fixer comme représentations du "faire ensemble", des sujets non-humains, comment les participant•e•s se situent, se définissent par rapport à cet environnement et au projet associatif, etc.

2/ Sociologie politique de l'innovation juridique dans les associations. Avec une focale un peu plus large, on pourrait interroger les modes de gouvernance choisis, l'impact des innovations statutaires dans la société, etc.

3/ Étude critique (juridique) des propositions statutaires originales : cohérence juridique, caractère innovant, efficience, etc.

4/ Dans une perspective d'éclairage de l'expérimentation concrète sur l'île Stella, des travaux complémentaires de recherche pourraient s'intéresser à l'ethnologie des droits des non-humains dans d'autres sociétés, d'autres conceptions de la

propriété, du rapport à la terre, aux territoires. De nombreux travaux existant déjà sur ces sujets, il s'agira sans doute plutôt de construire un état de l'art pour qualifier les participant·e·s (voir ci-après l'étape de médiation).

Question(s) de recherche

Du point de vue sociologique et anthropologique, il s'agirait de comprendre le rapport entre les usages et les règles. Comment certains usages se trouvent transformés en règles et, inversement, comment l'adoption de certaines règles facilite des usages singuliers.

Mais aussi, par là, de comprendre le rapport aux règles (pourquoi, alors que tout est virtuellement possible au plan juridique, cette opportunité n'est pas considérée comme socialement jouable ou n'est même pas vue comme existante ?).

Dans cet ensemble, plus précisément, il s'agirait de voir comment certains formats juridiques pourraient servir de précédents ou de prises pour déployer de nouveaux rapport aux non-humains.

Cela conduirait à croiser :

- une anthropologie des règles / du droit (produire une synthèse de ce que différentes disciplines des sciences sociales nous apprennent des règles localement retenues par des communautés et de leurs effets,
- une sociologie politique des associations (grandes tendances en termes de gouvernance, principales formes d'organisation) et, dans cet ensemble, des innovations associatives et / ou militantes, voire des utopies concrètes⁷,
- une analyse juridique du cadre légal existant, des alternatives existantes mais donc aussi, au préalable, leur identification,
- une ethnographie des rapports aux non humains (pour décroquer l'analyse : ce que c'est que de donner une personnalité juridique à une rivière ou de considérer un arbre comme une chose dont on est propriétaire par exemple),

⁷ Voir par exemple aux travaux de Laurent Jeanpierre.

Au plan empirique : outre cet état de la littérature, l'enquête reposerait sur :

- le repérage de ces formats alternatifs (vers où faut-il regarder ? statuts rejetés par les autorités ? entreprises de refonte statutaire ? précédents ?
- des entretiens et observations auprès de collectifs militants, juristes conseils en ESS, spécialistes du droit environnemental ?

Bien que ces questions restent à préciser ensemble (chercheur•euse•s et citoyen•ne•s associé•e•s), on peut néanmoins déjà poser ces problématiques.

La philosophie des sciences nous apportera par ailleurs des outils originaux pour construire nos dispositifs et penser la participation, non seulement des citoyen•ne•s mais aussi des non-humains à la recherche. Que nous font faire à la fois notre objet de recherche et les méthodes envisagées ? Comment les non-humains vont-ils influencer sur nos dispositifs de travail, c'est-à-dire en quelque sorte participer eux-mêmes au projet ? Etc.

Treillis PVC

Photographie, 2025.

Extrait du travail en cours "Communs négatifs" de Christoph de Barry.



PARTIES PRENANTES

Chez Stella

Association de droit local, *Chez Stella* a été fondée en octobre 2025 suite à l'attribution par l'Eurométropole de Strasbourg du terrain situé sur l'île Stella visé par l'AMI Ceinture verte. Le projet retenu est un projet de jardin d'études à destination des étudiants de Strasbourg pour leur permettre de se familiariser avec un environnement naturel, d'y mener des projets et des expériences en lien avec l'environnement, en interdisciplinarité choisie.

Dès l'origine, le projet prévoit d'associer les associations environnantes (clubs de sports nautiques principalement) et les établissements d'enseignement supérieur qui le souhaitent. C'est la raison pour laquelle le *Cercle de l'Aviron de Strasbourg* et la *Haute École des Arts du Rhin* sont membres fondateurs. Ont depuis adhéré également l'association *Alsace Tech* et *Sciences Po Strasbourg*.

SAGE

Le laboratoire SAGE est une unité mixte de recherche (Unistra, CNRS, INRAE, ENGEEES, UHA) qui accueille des chercheur·ses de l'université de Strasbourg, du CNRS, de l'université de Haute-Alsace, de l'ENGEEES et de l'INRAE.

Développés par des anthropologues, démographes, géographes, historien·nes, juristes, politistes, psychologues et sociologues, les travaux conduits à SAGE sont centrés sur la fabrique de la société européenne, les formes de l'action publique, la production et les usages sociaux des savoirs, les rapports au territoire, les rapports de domination, les questions écologiques et de développement durable. Ces travaux reposent sur des enquêtes empiriques, qualitatives et quantitatives et sur le dialogue entre les sciences sociales.

Ville de Strasbourg

La Ville et Eurométropole de Strasbourg est le partenaire institutionnel incontournable du projet. En tant que propriétaire de l'île Stella et initiateur de l'AMI Ceinture verte.

Mais au-delà de ce rôle institutionnel, les questions soulevées ci-avant en font le partenaire indispensable pour l'aboutissement des expérimentations concrètes afférentes à notre projet de recherche participative. C'est en associant ce partenaire à l'ensemble de la démarche que le projet peut trouver un ancrage opérationnel solide.

ATTENDUS

Impact sociétal

- Une communauté étudiante citoyenne, impliquée dans une dynamique structurante et innovante sur le territoire ;
- Une communauté académique reconnue dans sa capacité effective de la résolution de questions concrètes portées par des citoyens ;
- Une expérience solide d'innovation juridique, transférable sur d'autres territoires : une boîte à outils pour citoyens qui souhaiteraient s'impliquer ailleurs au service de l'environnement ;
- La consolidation progressive du projet associatif Chez Stella vers un "terre-lieu" scientifique et artistique pérenne (nous avons entamé une réflexion à ce sujet avec la Ville de Strasbourg qui pourrait le cas échéant aboutir à la réfection et à la mise à disposition du bâtiment se trouvant sur l'île Stella).

Impact académique

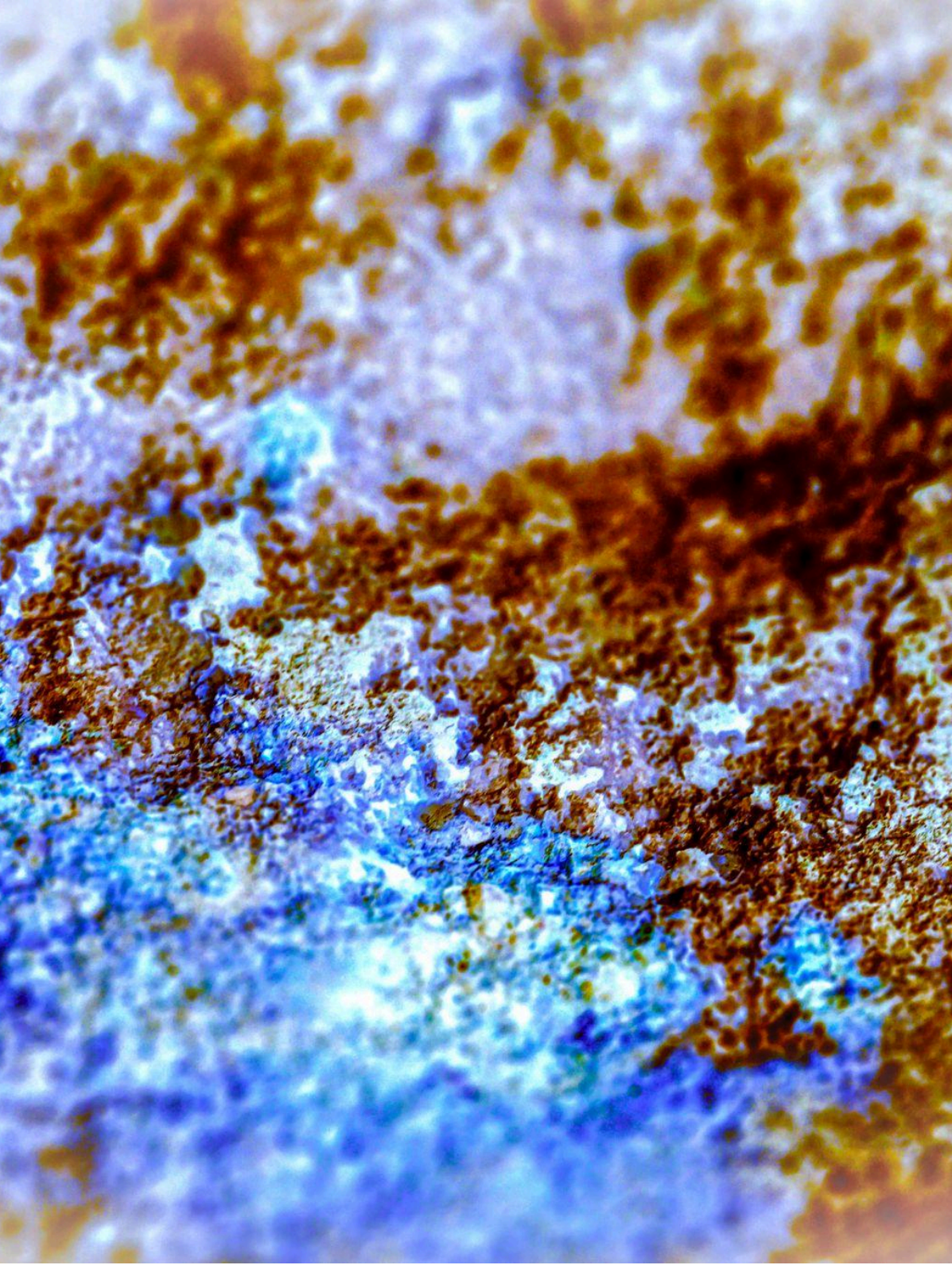
- Mise au travail l'interdisciplinarité du laboratoire SAGE sur des questions juridiques, économiques, anthropologiques, autour de la question des communs et des questions qu'elle pose à la propriété.
- Arpentage la question des communs négatifs qui est moins explorée, en renouvelant la thématique des externalités (en droit, en économie politique, en anthropologie, en sociologie, etc) ;
- Favoriser le lien recherche / formations : le projet permettra de mettre en relation, voire de faire travailler ensemble des masters adossés au laboratoire, autour de groupes de travail ou de projet tutorés. Ici la dynamique participative active des potentiels de rencontres et de coopérations "hors les murs" de nombreux dispositifs existant (comme les Instituts Thématiques Interdisciplinaires par exemple) ;
- Approfondir la réflexivité méthodologique sur les questions de

participation : le projet propose une démarche plus participative que les recherches participatives les plus courantes. De fait, cela permettrait de s'interroger collectivement sur les questions que pose la science participative.

“Métaphysique”

Plus généralement et plus définitivement : faire un état de l'art et produire un questionnement sur ce que cela fait d'intégrer des non-humains dans une recherche. D'abord en terme de réflexion sur la diversité des non-humains (animaux, écosystèmes, entités territoriales générations futures, etc.) et, de fait, sur les moyens de “faire participer” ces non-humains (à la fois comme dispositifs méthodologiques, mais aussi comme question de pouvoir, de porte-parolat ou de diplomatie⁸ pour articuler une recherche avec le vivant).

⁸ Voir par exemple Baptiste Morizot sur cette question.



Béton

Photographie, 2025.

Extrait du travail en cours "Communs négatifs" de Christoph de Barry.

PROJET

Propédeutique / Amont

Les ateliers et chantiers participatifs mis en place dans le cadre des projets de nettoyage de l'île et de restauration de ses ripisylves⁹ ne sont pas anecdotiques. Ils sont le préalable indispensable à toute dynamique participative.

1/ Ils permettent de construire la cohésion du collectif en offrant aux volontaires de faire connaissance et de s'apprécier ;

2/ Ils permettent à l'association de mobiliser progressivement ses membres les plus engagés et de les intégrer dans le projet de recherche ;

3/ Ils sont surtout l'occasion de préparer le terrain et de construire les installations indispensables pour pouvoir travailler ensuite sereinement : toilettes sèches et espace couvert en particulier. Un partenariat avec l'Orée 85 située à

quelques dizaines de mètres offrira aussi des possibilités de réunion confortables.

Lors de cette étape propédeutique, nous prévoyons de proposer prioritairement à la communauté étudiante et aux usagers du territoire (clubs sportifs et entreprises de la plaine des bouchers) de participer à des chantiers participatifs hebdomadaires.

Cette étape s'étend de mars à août 2026. Elle se poursuivra au-delà, mais son rôle préparatoire à la recherche partagée sera moins crucial à partir du lancement de la phase exploratoire en septembre 2026.

Médiation / Émergence

La deuxième étape du projet correspond à la première partie de la phase exploratoire de l'AMI SRP. C'est une étape de préparation théorique des participant•e•s.

Pour pouvoir prendre part activement à une recherche participative il est indispensable que chaque participant•e soit préalablement formé•e aux disciplines de la

⁹ Voir *Projet global 2026* en annexe.

recherche envisagée et largement informé•e de l'état de l'art sur le(s) sujet(s) abordés lors de la recherche.

Ainsi la phase exploratoire correspond pour nous, en premier lieu, à une phase intense de médiation. Cette médiation se répartira entre des apports des chercheur•euse•s mobilisé•e•s et des étudiant•e•s issu•e•s des disciplines concernées.

Cette étape de médiation s'étend de septembre 2026 à août 2027.

Elle se concrétisera par des temps de présentation et de discussion du type "veillées" où un•e animat•eu•rice présente un sujet précis qui est ensuite mis en discussion.

Rappelons ici que pour des raisons de logistique et de pédagogie, nous avons prévu de fixer la jauge de nos activités à 12 personnes maximum. Cela nous permettra de garantir une équitable distribution de la parole lors de nos échanges.

Les veillées (ou petit déjeuners, ou goûters : peut importe l'horaire tant que la dimension conviviale est respectée) seront proposées au rythme de deux séances par mois, soit une vingtaine par an, alternant entre apports d'invités extérieurs au projet et propositions de médiation interne (voir paragraphe suivant).

Contribution de Sciences Po

En partenariat avec le master SEVES de Sciences Po Strasbourg, nous envisageons de proposer à une partie des étudiants de réaliser leur projet tutoré dans ce cadre. Chaque étudiant•e aura la charge d'organiser une veillée dans la perspective de légitimer la parole étudiante et de se former à la médiation.

Intervenant•e•s pressenti•e•s

Sans préjudices de l'avancée des travaux et des choix à opérer collectivement au fil de l'eau, il est déjà possible de penser à plusieurs intervenant•e•s sur différentes thématiques nous concernant :

- Économie politique / communs : Rémi Barbier, Marie-Pierre Camproux-Duffrène
- Histoire des terres communes & processus de privatisation : Elsa Rambaud, Pierre Dardot et Christian Laval
- Ethnologie des communs dans d'autres cultures non occidentales : Louisa Arango
- Anthropologie des communs négatifs : Diego Landivar
- Philosophie des sciences et dispositifs de recherche : Vinciane Despret

Exploration / Amorçage

En parallèle de l'étape de médiation il conviendra de préciser le sujet de la recherche participative, conjointement entre chercheur·euse·s et participant·e·de l'association *Chez Stella*. Il s'agit de la seconde partie de la phase exploratoire de l'AMI SRP.

Enrichis au cours des rencontres de médiation lors de l'étape précédente, les participant·e·s pourront co-écrire avec

précision le sujet central de la recherche et définir, le cas échéant, les sujets connexes.

Cette étape s'étend de septembre 2026 à mars 2027.

Elle se concrétisera par des temps de travail en petits groupes avec et sans les chercheur·euse·s impliqué·e·s. Ces temps de travail seront organisés en alternance avec les temps de médiation, ce qui nous portera à une fréquence cumulée d'un rendez-vous hebdomadaire. D'expérience il est difficile de faire plus avec un groupe de volontaires, mais c'est aussi la garantie d'une stabilité relative grâce à un rythme régulier.

L'exploration sera aussi l'étape de définition des méthodes de travail, d'organisation effective (rythme de travail, répartition des tâches, calendrier précis, etc.). C'est-à-dire de préparation opérationnelle des travaux de recherche. Ce temps organisationnel prendra le relais entre avril et août 2027 pour permettre un démarrage effectif des activités de recherche à la rentrée 2027.

Recherche

Se lancer dans un projet de recherche participative implique de mettre en partage, à toutes les étapes du projet, à la fois l'information et la décision.

C'est la raison pour laquelle tout ce qui dépasse l'élan initial et la mise en place d'un écosystème réunissant toutes les conditions facilitatrices présentées ici, ne peut être fixé comme définitif.

Nous avons l'orientation générale (voir plus haut), un certain nombre de pistes de travail, et de balises théoriques (intervenants pour des veillées).

Nous prévoyons également une gouvernance du projet avec un comité de pilotage (technique), un comité scientifique et des groupes de travail. C'est à leur niveau que se préciseront la question de recherche précise, les matériaux et les dispositifs de recueil des données, puis de raffinement de celles-ci, et enfin les modalités concrètes de restitution.

Tous ces éléments feront l'objet d'un dossier spécifique au printemps 2027 (voir plus bas le **calendrier prévisionnel**).

Valorisation

Documentaire

La dimension documentaire constitue un axe de travail à part entière. Elle ne se limite pas à une fonction d'archivage, mais participe activement au projet en rendant visibles les processus, les interactions et les différentes étapes du travail collectif. En complément des productions issues de la recherche, elle permet de valoriser la dimension participative du projet et d'en proposer une évaluation qualitative. Pensée pour une publication en ligne, elle vise également à rendre accessibles au plus grand nombre les formes concrètes que prend la recherche au fil de son développement, tout en constituant en interne un substrat pour faire émerger de nouveaux projets, prolongements ou pistes de travail.

Dans cette perspective, la documentation est aussi envisagée comme un espace

d'expérimentation. Il s'agit d'explorer d'autres manières de produire et de partager des traces, en lien direct avec les usages du site et les dynamiques qui s'y développent, notamment à travers des collaborations ponctuelles, des workshops ou des formes documentaires situées.

À ce stade, **Les Cahiers du Studio**, développés l'**Atelier des chercheurs**, nous fournira l'outil idéal de documentation au fil de l'eau de l'ensemble de la démarche. Moyennant quelques adaptations logicielles pour les rendre accessibles en ligne, ils nous permettront de tenir un journal de bord collaboratif, lisible et immédiatement mobilisable, tout en servant de base à partir de laquelle pourront se déployer progressivement ces expérimentations.

Mise en ligne

Notre site internet **chez-stella.org** (CMS Wordpress) permettra quant à lui de partager les synthèses successives des travaux, chaque étape méritant pour elle-même d'être valorisée. Que ce soit en termes de réussites ou d'écueils à éviter, la transférabilité des travaux réalisés

nécessite une lecture critique. Celle-ci sera publiée sous forme de blog.

Les travaux scientifiques seront également valorisés via les outils de communication des parties prenantes, sans préjudice des débouchés scientifiques que pourront leur offrir les chercheur•euse•s mobilisé•e•s.

La question de la mise à disposition des données collectées, qualifiées ou non, si elle est techniquement réalisable avec les outils actuels Chez Stella, nécessite encore d'être affinée une fois le projet en cours.

Restitutions publiques

À ce stade, aucun mode de restitution n'est écarté. C'est un sujet qui sera au cœur de la réflexion collective au moment de la phase d'atterrissage du projet.

Conférence(s) débats en partenariat avec la Ville, séminaires de "formation" pour les agents territoriaux, assemblées au sein des établissements et associations partenaires, exposition publique, édition papier, circuits de diffusion académique, etc.

Sciences et arts

Création et exposition d'œuvres d'art : les ateliers et travaux interdisciplinaires menés par l'association articulent étroitement recherche et pratique, dans une approche qui fait dialoguer arts et sciences. Les formes produites émergent de ce croisement entre théorie et faire, et donnent lieu à des modes de valorisation "détournés" dans l'espace public, sur et autour de l'île Stella.



Bourgeon

Photographie, 2025.

Extrait du travail en cours "Communs négatifs" de Christoph de Barry.

ORGANISATION

Gouvernance

Les principes généraux évoqués ici ne préjugent pas de la gouvernance qui sera, par la suite, conjointement mise en place entre chercheur·euse·s et citoyens engagés.

Comité de pilotage

Il regroupe un·e représentant·e de chacune des parties prenantes principales (Chez Stella, SAGE et Ville de Strasbourg). Il a pour mission de faire le lien avec les conseils d'administration de Chez Stella et SAGE d'une part, ainsi qu'avec les services techniques et les élus référents à la Ville de Strasbourg d'autre part.

Il supervise les démarches administratives et financières afférentes au projet. Il est garant de la bonne réalisation du projet.

Il se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois que l'avancée du projet l'exige ou que l'une des parties prenantes le sollicite.

Comité scientifique

Il réunit les chercheur·euse·s et deux représentant·e·s des participant·e·s ainsi que la personne chargée de l'animation du projet (voir ci-après).

Il est garant de la constance et de la cohérence scientifique du projet. Il programme les travaux des différentes étapes du projet (voir ci-après). Il centralise la production des groupes de travail et leur matière documentaire et les rend accessibles à tou·te·s les participant·e·s.

Il se réunit une fois par trimestre au moins et chaque fois qu'un de ses membres l'estime nécessaire au vu de l'avancée des travaux. Il peut également être sollicité par le Comité de pilotage en cas de besoins spécifiques de ce dernier.

Groupes de travail

De la formalisation des outils méthodologiques à la rédaction des rapports scientifiques, en passant par la récolte et l'analyse des données, se fera sous forme de groupes de travail mis en

place en fonction des besoins, animés par les chercheur·euse·s et le ou la coordinateur·euse de *Chez Stella*.

Y prennent part les membres de l'association qui souhaitent participer aux travaux de recherche.

Format veillée

Format de base pour les travaux : +/- 12 personnes pour garantir l'accès à la parole, ne pas instaurer de face-à-face entre chercheur·euse·s et participant·e·s.

Un des principes de l'éducation populaire est de ménager une place constante à la convivialité dans le faire ensemble. C'est une moindre contrepartie à l'engagement bénévole d'une part, mais c'est surtout la condition nécessaire pour constituer une communauté de confiance.

C'est sur la base de temps "informels" que se met en place un sentiment d'appartenance. Ce sentiment étant le levier indispensable pour se projeter collectivement dans un projet conséquent.

Si cette préoccupation est essentielle en amont, elle ne perd pourtant pas de son acuité dans la poursuite des travaux et devra évoluer avec le projet de recherche dans ce souci permanent que chacun·e se sente légitime tout au long du projet.

Outils numériques

L'association Chez Stella a mis en place un espace numérique de travail sous la forme d'un serveur *Next Cloud* dédié à l'adresse cyrus.chez-stella.org.

Cet outil complet de collaboration en ligne permet, outre le partage de fichiers, le partage de calendriers dédiés, les chats, l'édition collaborative de documents, etc.

Son architecture permet une gestion poussée des droits d'accès offrant la latitude nécessaire à la gestion collaborative de projets complexes.

Pour être pleinement opérationnelle la fonction d'édition collaborative en ligne de nombreux formats de fichiers nécessite cependant encore quelques développements informatiques.

Animation / Coordination

L'animation et la logistique de l'ensemble du projet sont primordiales. Sans une cheville ouvrière pour la gestion administrative et financière, la communication entre les parties prenantes, les partenaires du projet et avec l'ensemble des participant•e•s le projet risque de dysfonctionner rapidement.

Il est prévu de mobiliser sur l'ensemble de la période l'équivalent d'un tiers temps de travail consacré à ces différentes tâches stratégiques.

De l'accueil du public, au secrétariat des comités scientifique et de pilotage, en passant par la rédaction des conventions de partenariat, la production des rapports intermédiaires à destination des partenaires financiers, mais aussi l'organisation et la communication des temps de travail, l'accompagnement des bénévoles, il s'agit de doter le projet d'une cheville ouvrière polyvalente.

Calendrier prévisionnel

PHASES	PALIERS	2026					2027					2028					2029																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
AMONT	PROPÉDEUTIQUE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														

L'ensemble du projet couvre une période de 7 semestres allant de mars 2026 à août 2029 inclus. Les phases d'exploration, de projet et d'atterrissage faisant l'objet de financements OPUS couvrent une période de 6 semestres universitaires.

Éclats de verre

Photographie, 2025.

Extrait du travail en cours "Communs négatifs" de Christoph de Barry.



MOYENS

Sont précisés ici les moyens spécifiques nécessaires à la mise en œuvre du projet en phase exploratoire. Ne sont pas pris en compte dans la construction budgétaire les contributions des partenaires, en particulier la mobilisation des chercheur•euse•s.

Bien que cela crée une “frustration” du point de vue de la société civile dans le fait d’invisibiliser la contribution scientifique, créant de fait une séparation matérielle des sphères en coopération, cela aura au moins l’avantage de concentrer la présentation sur les moyens spécifiques mobilisés par l’association *Chez Stella*.

Animation et coordination

Un tiers temps à raison de 1 200 € bruts par mois, soit +/- 1 776 € toutes cotisations et charges comprises. Sur la période d’un an (phase exploratoire) cela représente un total de 21 312 €.

Intervenants

Il est nécessaire d’envisager durant la phase exploratoire de faire intervenir des scientifiques et universitaires pour assurer les apports nécessaires durant l’étape de médiation scientifique, préalable à la recherche elle-même. Nous prévoyons une dizaine d’interventions spécifiques en plus des temps d’exploration réalisés avec les chercheur•euse•s mobilisés.

À raison d’un “cachet” de 200 € par intervention et des frais de déplacement de 193 € en moyenne (un aller-retour Paris-Strasbourg représentant une bonne moyenne de distance) ainsi que l’hébergement (85 € en moyenne avec petit déjeuner) et la restauration (30 € par repas), chaque intervention représente une dépense moyenne de 508 €.

Soit +/- 5 080 € sur l’ensemble de la phase exploratoire.

Stages d'études

Un des objectifs centraux du projet initial de l'association Chez Stella et d'offrir aux étudiants la possibilité de réaliser concrètement leurs projets et d'en éprouver l'impact sur un terrain au cœur de la cité.

Aussi prévoyons-nous, en partenariat avec la Ville de Strasbourg, de développer une offre de stages de master 2 qui soit entièrement dédiée à la réalisation de projets professionnels portés par les étudiants.

Que ce soit en matière de recherche ou de médiation scientifique, nous souhaitons pouvoir accueillir, avec nos partenaires académiques (SAGE, Sciences Po, HEAR, Alsace Tech, etc.), deux à trois stages de 6 mois dont les cahiers des charges seront élaborés par les étudiants eux-mêmes à partir de leur expérience au sein de l'association.

Afin de garantir la cohérence pédagogique et la cohésion globale du projet, il nous semble pertinent que les stages soient

prioritairement proposés aux étudiant•e•s préalablement mobilisés dans les activités de l'association Chez Stella, en particulier le projet de recherche participative.

La gratification des stages représente en moyenne 656,25 € par mois et par stagiaires (source : service-public.gouv.fr). Sur six mois de stage on arrive à 3 937,50 € en moyenne par stage pour un total de 875 heures.

Les 3 stages d'études représentent donc une dépense prévisionnelle de 11 812,50 € pour une année de projet.

Informatiques

Un poste de travail dédié à la coordination du projet (ordinateur portable suffisamment puissant pour garantir la gestion multimédia des différentes productions) +/- 3 000 €

Le cas échéant, trois postes de travail (ordinateur portable, équipé pour la bureautique, 1 000 € par poste) pour les stagiaires : 3 000 €

Développements informatiques des *Cahiers du Studio* et de *Next Cloud* : prestations à hauteur de 5 000 €

Hébergement, nom de domaine, etc.
Prorata de 50% des dépenses de l'association : 100 € par an.

Soit 11 100 € au total.

Budget prévisionnel

CHARGES				
LIBELLÉ	AMONT 2026	ÉMERGENCE 2026	AMORÇAGE 2027	TOTAL
60 - Achats	7 790 €	3 300 €	3 300 €	14 390 € 13%
Matériel et outillage	3 050 €	3 050 €	3 050 €	9 150 € 8%
Matières et fournitures	4 740 €	250 €	250 €	5 240 € 5%
61 - Services extérieurs	1 025 €	775 €	704 €	2 504 € 2%
Assurance	425 €	425 €	425 €	1 275 € 1%
Documentation	600 €	350 €	279 €	1 229 € 1%
62 - Autres services	5 665 €	5 090 €	5 340 €	16 095 € 14%
Intermédiaires et honoraires	5 290 €	3 525 €	3 525 €	12 340 € 11%
Publicité, publication	200 €	0 €	250 €	450 € 0%
Déplacement, missions	150 €	1 540 €	1 540 €	3 230 € 3%
Services bancaires, autres	25 €	25 €	25 €	75 € 0%
63 - Impôts et taxes	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
64 - Personnel	10 656 €	9 278 €	22 476 €	42 410 € 38%
Rémunération des personnels	7 200 €	3 600 €	7 200 €	18 000 € 16%
Cotisations sociales	3 456 €	1 728 €	3 456 €	8 640 € 8%
Autres charges de personnel (stages)	0 €	3 950 €	11 820 €	15 770 € 14%
65 - Autres charges	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
66 - Charges financières	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
67 - Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
68 - Amort. et provisions	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
69 - Impôts et participations	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
SOUS-TOTAL	25 136 €	18 443 €	31 820 €	75 399 € 67%
80 - Contrib. volontaires en nature	20 383 €	8 332 €	8 332 €	37 047 € 33%
Coordination générale	1 788 €	894 €	894 €	3 576 € 3%
Personnel bénévole	18 595 €	7 438 €	7 438 €	33 471 € 30%
TOTAL	45 519 €	26 775 €	40 152 €	112 446 € 100%

PRODUITS				
LIBELLÉ	AMONT 2026	ÉMERGENCE 2026	AMORÇAGE 2027	TOTAL
70 - Ventes	500 €	0 €	0 €	500 € 0%
Vente d'ateliers participatifs	500 €	0 €	0 €	500 € 0%
73 - Concours publics	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
74 - Subventions	24 490 €	18 443 €	31 820 €	74 753 € 66%
CROUS	7 000 €			7 000 € 6%
Agence de l'eau	8 950 €	2 493 €		11 443 € 10%
UNISTRA / AMI SRP (stage)		3 950 €		3 950 € 4%
UNISTRA / AMI SRP (amorçage)			20 000 €	20 000 € 18%
UNISTRA / Jardin des sciences		8 000 €		8 000 € 7%
Région Grand-Est	3 540 €	4 000 €		7 540 € 7%
Ville de Strasbourg	5 000 €		11 820 €	16 820 € 15%
État				0 € 0%
				0%
				0%
75 - Autres produits	146 €	0 €	0 €	146 € 0%
Cotisations	146 €			146 € 0%
Mécénat				0 € 0%
76 - Produits financiers	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
77 - Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
78 - Reprises amort. et prov.	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
79 - Transfert de charges	0 €	0 €	0 €	0 € 0%
SOUS-TOTAL	25 136 €	18 443 €	31 820 €	75 399 € 67%
87 - Contributions volontaires	20 383 €	8 332 €	8 332 €	37 047 € 33%
Coordination générale	1 788 €	894 €	894 €	3 576 € 3%
Bénévolat	18 595 €	7 438 €	7 438 €	33 471 € 30%
TOTAL	45 519 €	26 775 €	40 152 €	112 446 € 100%

Notes complémentaires

Prorata temporis

Le budget d'activités AMONT est une proratisation sur 6 mois de notre programme prévisionnel d'activités 2026.

Il est autonome et se réalisera en tant que tel. Mais ces activités sont un gage majeur de solidité du projet de recherche en termes de mobilisation et de cohérence (ancrage local, thématiques abordées)..

Cela permet aussi de mettre en évidence la valeur ajoutée du projet associatif comme terreau fertile pour qu'un projet de recherche participative puisse être envisagé.

Dans le même ordre d'idée, nous valoriserons en temps voulu les contributions du laboratoire SAGE, notamment en termes de rémunération des chercheur•euse•s engagé•e•s dans le projet (lors de la phase projet). Non pas pour les financer, mais bien pour en valoriser la nécessité dans une approche cohérente et globale.

Cofinancements

À ce stade, les financements sont acquis (Ville & Eurométropole de Strasbourg) ou en cours d'instruction avec échanges préalables avec les services concernés (Région Grand Est et Agence de l'Eau). Reste à déposer mobiliser le CROUS sur la partie CVEC pour l'offre d'activités mise en place à destination des étudiant•e•s de la ville pour consolider définitivement l'étape "Amont".

Sur 2026, cela consolide aussi l'étape "Émergence" sous réserve de pouvoir, grâce à OPUS, financer le temps de coordination et de consolidation des partenariats nécessaires (stage d'une part, et cofinancement Jardin des sciences de l'autre).

Pour l'étape d'amorçage, les premiers échanges avec les services concernés de la Ville de Strasbourg nous permettent de nous projeter avec confiance dans la possibilité de financer les stages mentionnés plus haut, en complément du soutien OPUS.

Comptabilité analytique

La solution [Paheko](#) (gestion administrative et comptable) que nous utilisons nous permet de tenir une comptabilité analytique pointue, garantissant un suivi précis des dépenses et recettes projet par projet.

La mise en perspective avec les moyens mobilisés en amont (étape propédeutique au projet).

Contributions volontaires / bénévolat

Détail de la valorisation des contributions volontaires :

- ➔ 100 heures à 17,88 € (SMIC horaire brut à 12,08 € au 1^{er} janvier 2026 & estimation cotisations patronales pour la réponse à l'AMI, soit 1 788 € en amont du projet, renouvelé à chaque demande, ce qui reste largement sous-évalué au vu des compétences et de l'expérience mobilisées.
- ➔ Contributions bénévoles tout au long du projet estimée à



Clou rouillé

Photographie, 2025.

Extrait du travail en cours "Communs négatifs" de Christoph de Barry.

CONCLUSION

Bienvenue dans le futur !

En embarquant pour l'île Stella, vous vous apprêtez à aborder un territoire où les entités non-humaines ont des droits.

Ici, l'eau nous apporte la vie et nous transmet des informations du monde en amont. Nous lui transmettons également, pour l'aval, des informations sur notre monde. Plus qu'une alliée, elle est notre collaboratrice.

Ici, chaque plante joue un rôle écologique et économique utile. Utile pour nous, pour le sol, pour les oiseaux et les insectes, pour les autres plantes. Chaque plante nous parle de l'état du sol. Certaines ont même des prénoms, tant nos liens affectifs qui se sont tissés au fil du temps nous ont permis d'en découvrir la singularité.

Ici, chaque troglodyte, chaque martin pêcheur, chaque mulot, chaque

araignée, chaque fourmi est notre allié•e...

Nous nous sommes regroupé•e•s au sein d'une coopérative d'un genre nouveau. Une coopérative où chacune et chacun des membres, que nous soyons humains ou non, a les mêmes prérogatives.

Oui, les arbres votent nos résolutions et contribuent à élaborer nos projets. Il en va de même pour l'eau, la terre, les oiseaux, les herbes... et les humains impliqués.

Ensemble, nous faisons vivre cet endroit. Ensemble nous tentons de le défendre et de le renforcer. Ensemble nous vous accueillons pour partager avec vous ce que nous avons réussi à mettre en place.

En embarquant pour l'île Stella, vous allez découvrir comment on peut construire, tou•te•s ensemble, un territoire coopératif où toutes les forces vives sont associées dans le respect mutuel, ...

Cette introduction hypothétique à de futurs visiteurs de l'île Stella pourrait bien devenir une réalité grâce à un important travail de formation, de recherche participative et d'innovation expérimentale soutenu par l'UNISTRA. En associant nos utopis avec la rigueur des méthodes scientifiques éprouvées, nous serons parvenu•e•s à élaborer les outils qui nous permettent aujourd'hui de dire : il est possible de reconnaître des droits aux non-humains et de nous associer avec eux pour le bénéfice de tou•te•s.

Mais la portée du projet dépasse le seul cadre de l'île Stella. En produisant des outils, des méthodes et des retours d'expérience documentés, il ambitionne de contribuer à une réflexion plus large sur les formes contemporaines de gouvernance écologique et de recherche participative. À ce titre, il pourrait constituer un modèle transférable à d'autres territoires, désireux d'expérimenter des formes renouvelées de cohabitation entre humains et non-humains.

Ainsi, ***Palpitant(s) droit(s)*** ne se limite pas à un projet de recherche : il se présente comme un laboratoire d'expérimentation collective, où s'élaborent, à partir d'une situation concrète, des réponses aux défis écologiques, sociaux et juridiques contemporains. En ce sens, il ouvre des perspectives inédites pour penser et mettre en œuvre des formes de coexistence plus inclusives et durables.

Chez Stella

20 rue de la Plaine des Bouchers

67100 STRASBOURG

chez-stella.org

+33 (0)6 03 40 78 48

contact@chez-stella.org

SAGE

5 allée du Général Rouvillois

67083 Strasbourg Cedex

sage.unistra.fr

+33 (0)3 68 85 62 75

sage-web@unistra.fr